



TARIFICATION

Participation annuelle à l'activité : 120€

Pour participer, la licence de Sport Adapté est nécessaire. Elle est à ajouter au coût de l'activité (si non possédée) avec la part adhésion à l'association :

- Licence jeune non compétitive : 38€
- Licence adulte non compétitive : 43€
- Adhésion au CDSA 2607 : 23€

Carte top départ, pass'sport, coupons sport, pass région acceptés



OÙ ÇA ?

GYMNASE DU BOUQUET

RUE PAUL NEGRE

26200 MONTEILIMAR



QUAND ÇA ?

A PARTIR DU 18 SEPTEMBRE 2024

LES MERCREDIS DE 14H30 À 15H30



COMITÉ DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ DRÔME ARDÈCHE



CELINE LELIEVRE

07.66.62.54.55

contact@cdsa2607.fr

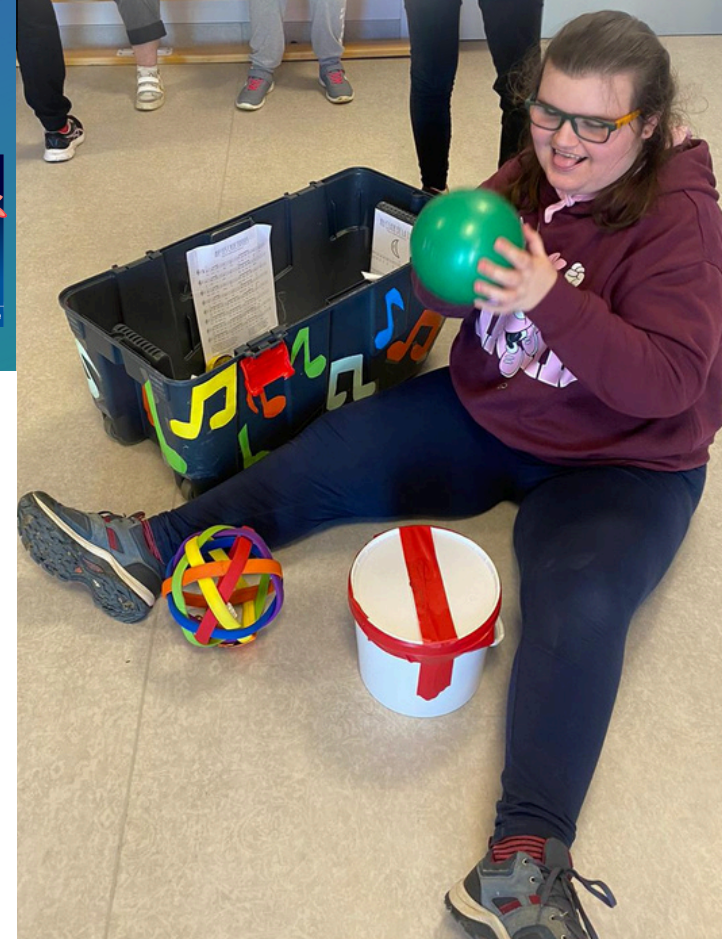


Fédération Française
du Sport Adapté

Drôme - Ardèche

SPORT ET HANDICAP MENTAL,
TROUBLES PSYCHIQUES OU
TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE

ACTIVITÉS Matrices



Soutenu
par



**“ VOUS AVEZ ENVIE DE
BOUGER ET DE VOUS
AMUSER ?
ENFILEZ VOS BASKETS ET
CONTACTEZ NOUS ”**



LE CDSA 26-07



LES OBJECTIFS

- Jouer, prendre plaisir dans l'activité
- Etre en groupe, nouer des liens avec d'autres personnes
- Améliorer ses capacités motrices
- Stimuler ses capacités sensorielles et cognitives
- Renforcer et acquérir de nouveaux mouvements et savoirs.
- Pratiquer régulièrement une activité physique adaptée



LES SÉANCES

Les “Activités Motrices” à la FFSA sont des activités physiques s’adressant aux personnes dont les capacités intellectuelles, psycho-affectives et physiques ne permettent pas de donner sens à une pratique sportive codifiée. Elles se composent de jeux ludiques et sensoriels qui visent à donner envie au pratiquant de bouger.

Encadrement par une professionnelle diplômée en Activité Physique Adaptée.

